



**RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE  
COMMUNE DE BERCHEM-SAINTE-AGATHE**

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

<b>Présents</b>	Joël Riguelle, <i>Bourgmestre-Président</i> ; Jean Marie Colot, Michaël Vander Mynsbrugge, Vincent Riga, Stéphane Tellier, Marc Vande Weyer, Pierre Tempelhof, Agnès Vanden Brent, <i>Echevins</i> ; Marc Hermans, Monique Dupont, Peter Decabooter, Christian Boucq, Marc Ghilbert, Marie Kunsch, Chantal Dubocage, Said Chibani, <del>Luc Demullier</del> , Ndongo Diop, Vincent Lurquin, Yonnec Polet, Katia Van den Broucke, Nicolas Stassen, Nicolas Pantidis, François Robe, Dirk Moors, Maude Van Gyseghem, <i>Conseillers communaux</i> ; Philippe Rossignol, <i>Secrétaire communal</i> .
<b>Excusés</b>	Fatiha Metioui-Amanzou, <i>Conseillère communale</i> ; Jean-François Culot, <i>Président du CPAS</i> .

**Séance du 26.03.15**

---

**#Objet : Motion du 20.03.2015 de Monsieur Yonnec POLET, Conseiller communal, concernant l'implication de la Commune de Berchem-Sainte-Agathe dans la mise en oeuvre de la garantie jeunes en Région de Bruxelles-Capitale#**

---

Séance publique

**AFFAIRES INTERNES**

**Secrétariat et Cabinets d'Echevins**

LE CONSEIL,

Vu le taux encore trop élevé que connaît le chômage bruxellois en général et le chômage des jeunes en particulier;

Vu la volonté du Gouvernement Bruxellois de placer les jeunes bruxellois au cœur de ses actions;

Considérant que le Gouvernement entend offrir à chaque jeune de moins de 25 ans nouvellement inscrit chez Actiris soit un emploi, soit une formation qualifiante, soit un stage et cela dans l'année de sortie de leurs études (= Garantie Jeunes) dans le 4 mois de leur inscription comme demandeur d'emploi;

Considérant que pour la mise en œuvre de ce projet, l'objectif du Gouvernement est de proposer, chaque année, 6000 mesures pour les jeunes qui s'inscrivent à Actiris (3000 formations professionnelles, 2000 stages et 1000 emplois);

Considérant que le financement de la Garantie pour la jeunesse est déjà assuré pour les années 2014-2015;

Considérant le mécanisme de financement européen;

Considérant que les pouvoirs locaux sont des employeurs important;

ARRETE ce qui suit:

Article 1:

Des engagements chiffrés en termes d'offre de places de formation, de stages et d'emplois seront pris.

Article 2:

Contact sera pris dans les plus brefs délais avec le service « garantie jeunes » d'Actiris ainsi qu'avec les services de Bruxelles-Formation (coordination garantie-jeunes)

Le Conseil approuve le projet de délibération.

25 votants : 25 votes positifs.

2 annexes

Motie.pdf, Motion Polet garantie jeunes.pdf

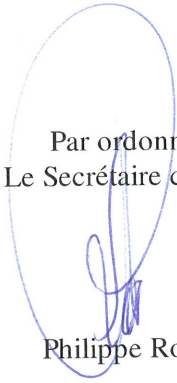
AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

Par ordonnance :  
Le Secrétaire communal,  
(s) Philippe Rossignol

Le Bourgmestre-Président,  
(s) Joël Riguelle

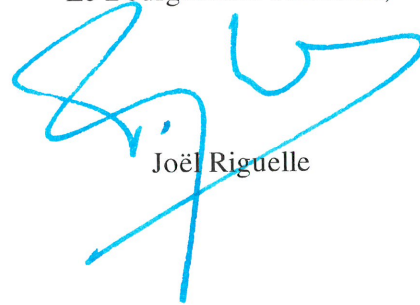
POUR EXTRAIT CONFORME  
Berchem-Sainte-Agathe, le 31 mars 2015

Par ordonnance :  
Le Secrétaire communal,



Philippe Rossignol

Le Bourgmestre-Président,



Joël Riguelle